

**AVENANT AU STATUT DU 26 FEVRIER 2001
DE L'ASSOCIATION « ENTRE L'HERBE ET LE VENT »**

Art. 4 –Objet

Le siège de l'Association est fixé:

Chez Monsieur Vincent DUPUY le Relais 87440 MAISONNAIS SUR TARDOIRE.

Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision du Conseil d'Administration soumise a ratification de l'Assemblée Générale.

Modifié le 8 janvier 2011

Le Président
DUPUY Vincent

Le Secrétaire
DAUTRIAT Yves

Le Trésorier
Pierre-Louis GRETHEN